



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier

s.lanternier@sde35.fr

06 61 22 09 02

Bientôt une station d'avitaillement au Biogaz à Tinténiac

Vendredi 2 juillet 2021
à 10h00

Les travaux de construction de la future station d'avitaillement au BioGNV vont bon train à Tinténiac, zone artisanale de la Morandais, à proximité de la plateforme logistique Biocoop. Vendredi 2 juillet se tient une réunion d'information auprès des acteurs économiques locaux, notamment les entreprises de transport, pour leur présenter cette future station, le réseau breton de stations et les nombreux avantages à rouler au Biogaz. La pose de la première pierre de la station clôturera cette rencontre, en présence de tous les acteurs, partenaires et élus locaux.

Le SDE35 acteur public des mobilités durables

Le SDE35 mène une politique volontariste pour soutenir les mobilités alternatives aux carburants fossiles qu'elles soient électrique, gaz ou hydrogène. Après le déploiement de plus de 100 infrastructures de recharge pour véhicules électriques (le réseau Béa - Ouest Charge, le SDE35, via sa SEM Energ'iv, développe la filière Gaz Naturel pour Véhicules (GNV). Depuis 2018, le SDE35 a mené plusieurs études de faisabilité sur des sites stratégiques pour le développement du GNV sur le département en cohérence avec les parcours des transports routiers. Une dizaine de stations d'avitaillement seront déployées d'ici 2023 sur le département. Les stations de Tinténiac et de Bédée sont les premières en construction et leur mise en service est prévue en septembre 2021.



La nouvelle station d'avitaillement de Tinténiac : un service rapide, accessible et ouvert à tous !

La station est raccordée au réseau de distribution de gaz naturel exploité par GRDF pour garantir une disponibilité totale en gaz. 2 carburants sont proposés à la carte à des prix différents

: GNC ou BioGNC issu de production renouvelable à partir de biomasse (méthanisation).

La station est accessible 24h/24 et 7jrs/7. Elle pourra accueillir six véhicules poids lourds par heure et quatre en simultané, pour une recharge rapide. Le niveau de pression délivrée est de 200 bars : il faut compter à peine 10 minutes pour faire un plein de 110kg. La station est accessible à tous types de véhicules : poids lourds, bus, bennes à ordures ménagères, mais aussi véhicules légers et petits utilitaires).

La station est située à 3mn à peine de la D137, à 15mn de Rennes et 30mn de Saint Malo. Cet emplacement stratégique à proximité immédiate des grands axes routiers vise à faciliter l'avitaillement des véhicules.



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi





Chiffres clefs de la station bioGNV de Tinténac

Montant investissement station : 1,5 M€ hors foncier, intégralement porté par BMGNV35, filiale d'Énerg'iv dédiée au GNV.

Prix du GNV : moins de 1€/kg HTVA pour du bioGNV*. Indexé mensuellement au prix du gaz, dégressif en fonction des volumes contractualisés. Prix négociés dès le premier kg en cas d'engagement de volume.

Subventions : Grâce à l'ADEME, les clients de BMGNV 35 sont éligibles à des aides à l'investissement pour l'achat de véhicules pouvant aller jusqu'à 10 000 € / véhicules.

Pour plus d'information rapprochez-vous de Charles de la Monneraye: c.delamonneraye@energiv.fr 0618840462

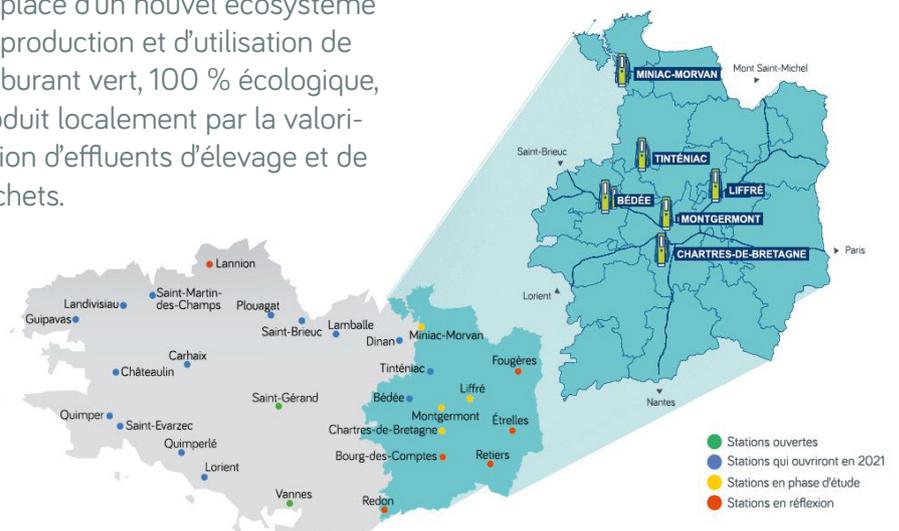
* Janvier 2021

Le Gaz Naturel Véhicules : une solution d'avenir au service des territoires et des entreprises de transport

La station de Tinténac s'intègre dans le cadre de la transition énergétique engagée en Bretagne. Développer la filière GNV et plus particulièrement bioGNV répond à des objectifs régionaux et nationaux, de transition énergétique et mobilité durable. De plus, cela s'inscrit dans une logique de territoire en soutenant le développement de la méthanisation et en participant à la mise en place d'un nouvel écosystème de production et d'utilisation de carburant vert, 100 % écologique, produit localement par la valorisation d'effluents d'élevage et de déchets.

Un maillage de stations GNV en Bretagne

En Bretagne, le déploiement de stations GNV est en cours afin de construire un maillage régional le long des axes routiers stratégiques. Bénéficiant du soutien de l'ADEME, les syndicats d'énergie bretons, se sont regroupés dans une société commune, la SAS Bretagne Mobilité GNV qui porte des projets de stations d'avitaillement publiques : 18 stations seront mises en service d'ici 2023 et plus de 360 véhicules équivalents PL seront mis en circulation.





Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

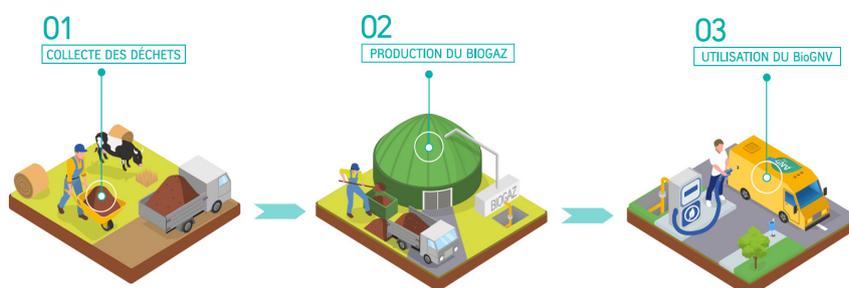
Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02

À propos du Gaz Naturel Véhicule

Le GNV, et sa version 100% renouvelable le BioGNV, issu de la méthanisation des déchets locaux, s'imposent comme de véritables alternatives aux carburants traditionnels, qui répondent aux enjeux de pollution locale et de qualité de l'air.

Tous les véhicules qui roulent au gaz, quelle que soit leur génération, bénéficie de la vignette Crit'Air 1, un certificat qualité de l'air, qui les autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Emission (ZFE). Le BioGNV, comme le GNV, réduit considérablement les polluants locaux dont les particules fines (-95% par rapport à la norme EURO VI) et les oxydes d'azote (-50% par rapport au seuil de la norme). Le BioGNV est un carburant écologique qui contribue à la décarbonation du secteur du transport, et ainsi à la lutte contre le changement climatique, avec plus de 80% de réduction des émissions de CO2 par rapport à un véhicule diesel.

LE CERCLE VERTUEUX DU BioGNV



A propos des enjeux du GNV pour les poids-lourds

La Fédération Nationale du Transport Routier de Marchandises (FNTR) a identifié le GNV et le bioGNV comme un des carburants alternatifs pertinents pour l'usage des poids lourds. En effet, le développement de l'offre de poids lourds au gaz et une filière mobilisée avec le développement notamment de stations publiques d'avitaillement, permettent de proposer une solution alternative fiable face au diesel.

Des objectifs pour la filière en France qui s'inscrivent dans une stratégie Européenne

La France s'est fixée comme objectifs :

- d'atteindre une part de 3 % des poids lourds roulant au gaz d'ici 2030.
- de viser une part de 20 % du bioGNV dans la consommation de GNV en 2023.

Consultez le site de référence en Bretagne : www.biogbv.bzh



Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi





Énerg'iv

Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

CONTACT PRESSE :

Sophie Lanternier
s.lanternier@sde35.fr
06 61 22 09 02



Ouadie BENAÏSSA
Directeur des
transports Biocoop



**Bretagne
Romantique**

Quelles sont les motivations de votre entreprise pour le GNV ?

L'impact de notre empreinte environnementale est un enjeu quotidien et ceux sur toutes nos activités dont le transport. Aujourd'hui le camion roulant au biogaz se trouve être la solution disponible sur le marché permettant à la fois d'allier nos contraintes d'exploitations et de maîtriser notre impact environnemental.

Rouler au GNV est ce déjà une réalité pour Biocoop ?

Le BIOGNV est une réalité depuis 2014 chez Biocoop, année où nous avons acquis le premier camion Biogaz en France. Aujourd'hui 40% de notre flotte est en motorisation Biogaz et nous avons pour objectif d'atteindre 50% d'ici à la fin de cette année.

Quel intérêt pour vous de disposer d'une station GNV à proximité de votre entrepôt ?

Disposer d'une station à proximité de notre plateforme permet de concevoir des plans de transport optimaux, de réduire notre kilométrage à parcourir pour nous approvisionner et donc notre empreinte carbone. C'est aussi du gain de temps en station car nous n'avons plus d'attente pour faire le plein. Les échanges avec BMGNV 35 ont démarré en 2018 et nous sommes aujourd'hui concrètement engagés dans un processus de contractualisation et partenariat privilégié en approvisionnement pour l'ensemble de notre flotte du bassin Rennais.

Depuis sa création, la Communauté de communes Bretagne romantique s'est fortement engagée auprès des entreprises du territoire en vue de créer les conditions favorables à leur développement. En outre, au travers de son Plan Climat Air Energie Territorial, voté en avril dernier, la communauté de communes a choisi de développer une politique volontariste en faveur de la baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) avec un objectif de 55% à l'horizon 2050 et de la diversification du mix énergétique.

Lorsque le dossier lui a été présenté, il était donc normal qu'elle mette en place tous les moyens à sa disposition pour accueillir une station GNV sur la zone de la Morandais à Tinténiac, d'autant que l'entreprise Biocoop récemment installée sur la zone possédait déjà une flotte de véhicules GNV et devait s'approvisionner hors du territoire. La station permettra de diversifier les modes d'alimentation des véhicules « bas carbone » du territoire, tout en limitant les émissions de GES et les émissions de particules fines. Cela répond, en outre, à une demande d'une partie des entreprises locales qui souhaitent convertir ou agrandir leur flotte de véhicules.

Le choix de la Morandais, qui accueille près de 450 emplois, était un choix logique, puisqu'il s'agit d'un des pôles économiques les plus importants du territoire.



Énerg'iv
Notre territoire se renouvelle,
notre énergie aussi

